

**Ordre du jour**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**de la Société québécoise pour la recherche en psychologie**  
**le lundi 23 janvier 2012 à 9h00**

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2011
  3. Suivis au procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2011
  4. États financiers de la SQRP
  5. Récipiendaire du prix Adrien-Pinard
  6. Congrès 2012
    - 6.1. Frais d'annulation pour demande de remboursement des frais d'inscription
    - 6.2. Nombre d'inscriptions à ce jour
    - 6.3. Horaire préliminaire
    - 6.4. Chambre pour Isabelle Peretz et moment de la conférence
  7. Congrès à venir : 2013, 2014, 2015 et 2016
  8. Amendement aux règlements
  9. Postes à combler/renouveler : appel de candidatures
  10. Date du prochain conseil d'administration
  11. Varia
  12. Levée de la réunion
- 

**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**de la Société québécoise pour la recherche en psychologie**  
**le lundi 23 janvier 2012 à 9h00**

**Membres présents :** Annie Aimé, Claude Charpentier, Denis Cousineau, Carol Hudon, Olivier Laverdière

**Membres excusés :** Jean Descôteaux, Philippe Roy, Mélanie Renaud

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Annie Aimé, appuyé par Denis Cousineau et adopté à l'unanimité.

## **2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2011**

Les membres du CA qui étaient présents lors de la précédente réunion confirment la conformité du procès-verbal. Son adoption est proposée par Annie Aimé, et appuyée par Claude Charpentier. Il est ensuite adopté à l'unanimité.

## **3. Suivis au procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2011**

Carol Hudon informe l'exécutif que les démarches pour modifier l'identité des signataires autorisés sur les chèques de la SQRP sont terminées. Ainsi, Annie Aimé est devenue la seconde signataire autorisée le 15 novembre 2011.

## **4. États financiers de la SQRP**

Carol Hudon communique le bilan financier de la SQRP aux membres du CA. En date du 23 janvier 2012, les actifs de la SQRP s'élèvent à 68 065,66\$. Ce montant inclut l'avance versée pour l'organisation du congrès 2012 (1 000,00\$), le solde au compte bancaire (20 533,70\$), le certificat de placement garanti (39 019,49\$) et le solde dans le compte PayPal (7 512,47\$).

## **5. Récipiendaire du prix Adrien-Pinard**

Les membres de l'exécutif ont reçu les candidatures pour le prix Adrien-Pinard au mois de décembre 2011. Sur la base des évaluations effectuées par chacun, Annie Aimé annonce que le prix Adrien-Pinard 2012 sera remis à Mme Isabelle Peretz (Université de Montréal). La nouvelle a été transmise à Mme Peretz et celle-ci s'est dite honorée de recevoir le prix.

Annie Aimé informe le CA que Mme Peretz prévoyait se trouver en Australie lors du congrès 2012 de la SQRP. Celle-ci a toutefois entamé des démarches pour écourter son séjour et, notamment, elle tente de modifier la date de retour inscrite sur son billet d'avion. Claude Charpentier demande à Annie si les probabilités sont bonnes que Mme Peretz soit présente durant le congrès pour y recevoir son prix et présenter ses travaux de recherche. Annie affirme qu'elle est optimiste car Mme Peretz a clairement manifesté le souhait d'être présente. Toutefois, si c'est possible, Mme Peretz désire présenter ses travaux lors de la troisième journée (dimanche) du congrès. L'exécutif exprime une certaine inquiétude quant au nombre de personnes qui seront présentes lors de la remise du prix Adrien-Pinard si l'activité a lieu le dimanche. En effet, le dimanche est généralement une journée beaucoup moins achalandée lors des congrès annuels de la SQRP. Sur ce point, Denis Cousineau demande si c'est envisageable d'organiser une conférence vidéo durant la journée de samedi. Claude Charpentier croit qu'il s'agit d'une option possible, mais que des frais sont à prévoir. Elle s'informera des possibilités et des coûts auprès de l'hôtel. Par ailleurs, Annie Aimé enverra au comité organisateur du congrès, dans les meilleurs délais, toute confirmation de disponibilité ou non-disponibilité qu'elle recevra de la part de Mme Peretz.

Carol Hudon rappelle que la SQRP invite le récipiendaire du prix Adrien-Pinard à un souper qui a lieu normalement le samedi soir. Carol se demande s'il y aura lieu de déplacer l'invitation à dimanche si Mme Peretz n'est disponible que dimanche. Sur cette question, Annie Aimé indique que si Mme Peretz parvient à modifier la date de son retour d'Australie, elle arrivera à Sherbrooke le samedi ; il sera donc possible de l'inviter à un souper samedi soir. Enfin, Annie rappelle que le comité organisateur du congrès devra prévoir la location d'une chambre dont les frais ne seront pas chargés à Mme Peretz. Claude Charpentier confirme que le comité organisateur tiendra compte de cette demande.

En terminant, Annie Aimé souligne que la récipiendaire du prix, cette année, travaille dans le domaine des neurosciences. Au cours des dernières années, les candidats en neurosciences semblent favorisés par rapport aux candidats issus des autres domaines de la psychologie. Après quelques discussions, il est suggéré que le CA examine la possibilité de pondérer certains critères d'évaluation de manière à mieux tenir compte des différents champs disciplinaires des candidats.

## **6. Congrès 2012**

### **6.1. Frais d'annulation pour demande de remboursement des frais d'inscription**

Claude Charpentier souhaite savoir si la SQRP a déjà imposé des frais pour le remboursement d'une inscription au congrès. Elle souhaite connaître le point de vue de l'exécutif quant à la pertinence d'imposer de tels frais pour le congrès 2012. Sur ces questions, Annie Aimé indique qu'au meilleur de ses connaissances, la SQRP n'a jamais imposé de frais d'annulation pour le remboursement d'une inscription au congrès. Denis Cousineau croit qu'on devrait retenir une proportion du montant d'inscription si l'annulation de la participation au congrès survient deux semaines avant ledit congrès. De son côté, Carol Hudon souligne que plusieurs autres congrès n'offrent aucune possibilité de remboursement après le paiement d'une inscription. Il croit que si on offre explicitement la possibilité d'un remboursement, ceci ouvrira la porte à plusieurs désistements ce qui, du coup, pourrait affecter de façon substantielle les revenus des congrès. La discussion mène rapidement vers la nécessité d'élaborer une politique de remboursement qui sera communiquée aux membres lors de leur inscription. Pour le congrès 2012, il est trop tard pour élaborer et appliquer une telle politique. L'exécutif y travaillera donc en prévision du congrès 2013. Plus précisément, il est prévu de proposer une politique lors de la prochaine réunion du CA.

Pour le congrès 2012, Claude Charpentier se dit à l'aise de rembourser, pour des circonstances jugées exceptionnelles, les frais d'inscription au congrès 2012. Les autres membres de l'exécutif se disent aussi confortables avec un traitement « à la pièce ». Sur ce point, Denis Cousineau croit que les organisateurs doivent, de toute façon, jouir d'une certaine latitude pour le remboursement d'une inscription. Dans la mesure du possible, cette latitude devrait être abordée dans toute politique que l'exécutif adoptera sur la question.

## **6.2. Nombre d'inscriptions à ce jour**

Claude Charpentier indique d'abord que les avis d'acceptation et de refus des communications ont été envoyés le 20 janvier dernier. À ce jour, 194 personnes se sont inscrites au congrès. Outre les quatre symposiums sur invitation, il y a eu sept autres propositions pour organiser un symposium. Par ailleurs, 31 communications orales libres et 161 communications affichées ont été soumises.

Sur le plan budgétaire, Claude Charpentier révèle qu'actuellement, il manque seulement 1000\$ pour produire un bilan financier équilibré. Cette situation est très encourageante car une commandite de 1000\$ est attendue et plusieurs autres inscriptions seront effectuées au cours des prochaines semaines.

Carol Hudon demande si des propositions de communication ont été refusées et, si oui, selon quelle proportion. Claude Charpentier estime que le taux de refus est d'un peu moins de 10%. Elle souligne par ailleurs que le comité scientifique était d'avis que la qualité des résumés soumis était généralement excellente.

## **6.3. Horaire préliminaire**

Claude Charpentier enverra un message aux membres, cette semaine, pour annoncer les activités du vendredi et samedi soir. Lors de la soirée du vendredi, un colloque se tiendra sur le thème de l'état de la santé mentale au Québec. Six grandes thématiques seront abordées durant le colloque. Cinq conférenciers ont été invités : Pierre Beauséjour, Rose-Marie Charest, André Forest, André Delorme et Steeve Hurdle ; le modérateur sera Rémi Quirion. Suivra ensuite un cocktail dinatoire. Samedi, une conférence prestige a été organisée. Le conférencier sera Tim Pychyl (Université d'Ottawa) et le thème de la conférence portera sur la procrastination.

Par ailleurs, il est prévu qu'un CA se tienne durant la matinée du samedi. Ensuite, une assemblée générale en deux parties aura lieu. La première partie se déroulera durant le dîner du samedi, au moment où nous aurons quorum, pour modifier trois règlements de la SQRP : 1) le quorum aux assemblées générales (article 12) ; 2) les frais d'adhésion à la SQRP (article 6) ; 3) le nombre de signataires autorisés pour les chèques (article 48). La deuxième partie de l'assemblée générale aura lieu durant l'après-midi du samedi et à ce moment, les affaires courantes de la SQRP seront traitées.

Annie Aimé demande comment seront organisés les symposiums ainsi que les communications orales et affichées. Selon la réponse de Claude Charpentier, il est prévu d'adopter le format habituel. Ainsi, les trois catégories de communications seront réparties sur les trois jours du congrès.

Une discussion a lieu au sujet des présentations des récipiendaires des prix Guy-Bégin. Il est convenu que les noms des récipiendaires seront annoncés durant le dîner du samedi.

Quant aux présentations des travaux des récipiendaires, le comité organisateur du congrès tentera de les insérer dans le programme.

Carol Hudon rappelle enfin l'importance de réserver un moment pour la remise des prix des meilleures communications. Claude Charpentier confirme que l'activité est prévue à l'horaire du dimanche.

#### **6.4. Chambre pour Isabelle Peretz et moment de la conférence**

Cette question a été abordée au point 5.

### **7. Congrès à venir : 2013, 2014, 2015 et 2016**

Annie Aimé souligne que les lieux des congrès 2013 à 2016 sont confirmés. Ainsi, le congrès 2013 sera organisé par l'Université du Québec à Chicoutimi sous la responsabilité de Gabriel Fortier. L'hôtel et les dates (22-24 mars 2013) du congrès 2013 sont déjà réservés. En 2014, le congrès sera organisé par l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Le responsable est inconnu à ce stade, mais le Département de psychologie de l'UQAM accepte officiellement d'être l'hôte du congrès de la SQRP en 2014. En 2015, le congrès sera organisé par l'Université du Québec en Outaouais sous la responsabilité de Stéphane Bouchard ; la proposition a été retenue en assemblée départementale et un comité provisoire est déjà en place. Finalement, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) organisera le congrès en 2016. L'assemblée du Département de psychologie de l'UQTR a adopté une résolution le confirmant.

### **8. Amendement aux règlements**

Annie Aimé informe l'exécutif qu'elle travaillera avec Jean Descôteaux pour définir le libellé des nouveaux règlements qui seront soumis à la première partie de l'assemblée générale. Jean et Annie définiront également la procédure qui sera adoptée en prévision de l'assemblée générale. Ces deux éléments seront présentés aux autres membres du CA lors d'un envoi courriel qui sera effectué au cours des prochaines semaines. L'approbation de l'exécutif sera alors sollicitée.

### **9. Postes à combler/renouveler : appel de candidatures**

Annie Aimé indique que trois postes sur le CA seront vacants à la fin du prochain congrès : 1) président-e élu-e ; 2) conseiller-ère scientifique ; 3) représentant-e étudiant. Annie vérifiera si Mélanie Renaud (conseillère scientifique) et Philippe Roy (représentant étudiant) souhaitent renouveler leur mandat. S'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas le faire, d'autres personnes devront être sollicitées. Annie demande si les membres du CA peuvent contacter des personnes dans leur réseau de contacts qui pourraient montrer un intérêt pour l'un ou l'autre

des trois postes disponibles. De plus, conformément aux règlements de la SQRP, un avis sera envoyé prochainement aux membres de la SQRP pour solliciter des candidatures sur les postes vacants.

#### **10. Date du prochain conseil d'administration**

La prochaine réunion du CA est fixée le samedi 24 mars 2012, en matinée.

#### **11. Varia**

Aucun point.

#### **12. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 10h20.